

Insertion socio-professionnelle en milieu rural : éclairages du projet FIER au Mali

Comment s'assurer de l'adéquation entre l'offre de formation agricole et le marché de l'emploi, et de la réalité des métiers des territoires? Quels acteurs mobiliser et comment les mettre en synergie en vue de favoriser au maximum l'insertion socio-professionnelle? Illustration au Mali.

En matière d'agriculture, l'insertion socio-professionnelle est un processus complexe. Il implique une multiplicité d'acteurs institutionnels, professionnels, économiques, les structures de financement mais aussi les familles, les exploitations familiales et les collectivités territoriales. Améliorer l'employabilité dans ce secteur demande notamment de développer des programmes de formation professionnelle (FP) de qualité, en cohérence avec les besoins du marché du travail et les évolutions de l'environnement local, les potentialités économiques des territoires. Cette analyse préalable est nécessaire pour mettre en adéquation offre et demande d'emploi et participer à l'insertion réussie des sortants des dispositifs.

Une cohérence avec les politiques sectorielles maliennes

Au Mali, l'élaboration de tout projet de FP doit se faire avec les professionnels du sec-

teur concerné. La FAR ne fait pas exception à cette règle. Ce principe est garanti par les politiques sectorielles de l'emploi, de la formation professionnelle, du développement de l'agriculture, mais aussi dans la stratégie nationale de la FAR et la loi d'orientation agricole. Ces documents de référence sont élaborés et mis en œuvre avec une forte implication des acteurs du monde rural, notamment les organisations de producteurs (OP). Spécifiquement, les responsables d'OP sont présents dans les comités pédagogiques et les conseils d'administration des écoles publiques et privées de FAR, ainsi que dans les comités de pilotage des projets de développement. Dans de nombreux programmes, comme le projet de financement inclusif des filières agricole ou encore celui des Maisons Familiales Rurales (MFR), les OP sont responsabilisées pour le diagnostic des besoins de formation, l'organisation, l'exécution et le suivi des formations. De nos jours, les défis majeurs concernent leurs capacités (i) à ani-

mer et participer au dialogue politique pour le maintien et l'évolution de leurs rôles dans la FAR; ii) à assurer une bonne gouvernance des dispositifs de FAR qu'elles portent ; et (iii) à garantir la certification (pédagogique et technique) continue des formateurs endogènes.

C'est cette adéquation souhaitable entre les formations, les emplois et donc les réalités et potentialités socio-économiques du territoire qui fondent le projet de Formation professionnelle, d'Insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER), lancé en 2014 et qui entre aujourd'hui dans sa seconde phase. Dans ses régions d'intervention (Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou), il a mis au centre de ses actions les projets économiques des jeunes bénéficiaires, femmes et hommes. Pour leur identification, une méthodologie de facilitation de proximité, à deux dimensions, géographique et économique, a été élaborée. Dans chaque région retenue,



Mettre au cœur du dispositif les attentes, les besoins et les réalités vécues par les populations est un gage d'adéquation des projets des jeunes qui seront accompagnés avec les dynamiques du territoire. Ici une séance d'animation mixte villageoise.

des études sur les priorités économiques, filières porteuses et les opportunités d'emplois ont été réalisées et les réalités spécifiques de chaque cercle, commune et village, établies.

Les acteurs locaux au cœur du dispositif

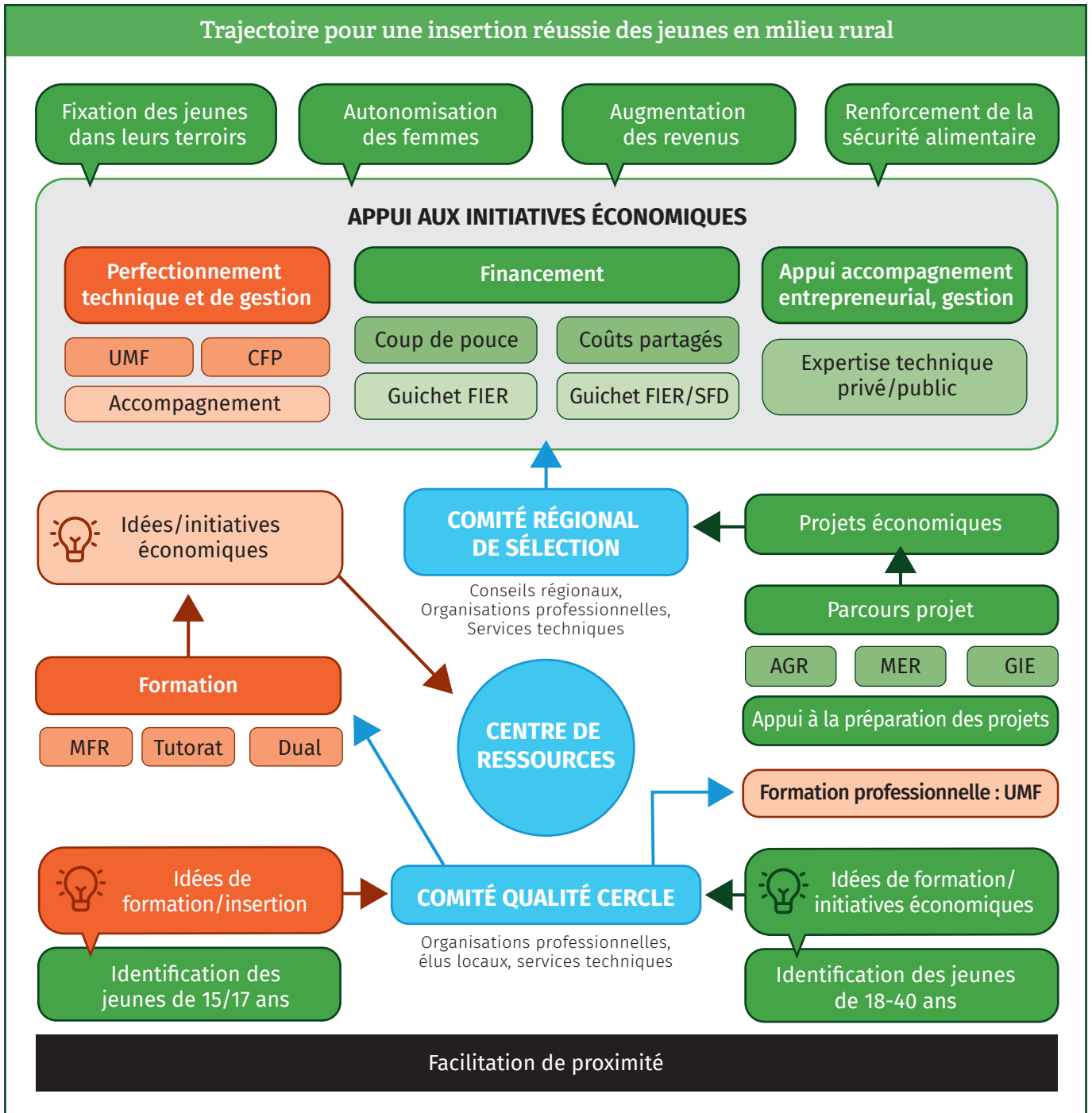
À la faveur de la facilitation de proximité, les objectifs et les activités du projet FIER sont présentés aux communautés, autorités villageoises, élus communaux, chefs d'ex-

ploitation lors des assemblées générales villageoises pour avoir leur adhésion et engagement à accompagner les activités. Les mêmes espaces servent à partager, actualiser et faire valider par les communautés les informations et les potentialités économiques de leur village. Par la suite, les jeunes, avec l'accompagnement des facilitateurs, choisissent leurs idées de projets économiques et professionnels, qui sont traduites en requêtes d'appuis intégrant les deux volets (ac-

tivités et FP). Dans le souci de veiller à leur cohérence avec les réalités de leurs localités, elles sont soumises à la critique dans leur communauté pour validation.

Un cycle en plusieurs étapes

Durant cette première phase du projet, les animations villageoises se sont tenues dans 1504 villages de l'ensemble des zones d'intervention et ont mobilisé 19442 jeunes. Celles et ceux n'ayant pas eu la chance de



UMF: Unité Mobile de Formation
CFP: Centre de Formation Professionnelle

AGR: Activités Génératrices de Revenu
MER: Microentreprise Rurale

GIE: Groupement d'Intérêt Économique

pouvoir participer aux animations ont eu toutefois l'opportunité de s'inscrire au projet à travers un relais villageois appelé facilitateur. Au total, environ 40 000 requêtes, dont 46 % pour les jeunes femmes ont été élaborées à travers ce dispositif. Celles approuvées par les comités villageois (élus, chefs de village/conseillers, organisations de femmes, organisations de jeunes) ont été confiées à des personnes-ressources et consultants recrutés par FIER pour les traduire avec les jeunes en plans d'affaires. Ces derniers portaient sur les activités agricoles et sur les activités connexes en matière de transformation, de commercialisation, etc. Après approbation par un autre organe supra siégeant au niveau régional, ils ont été financés par le projet FIER à travers les systèmes financiers décentralisés (SFD) que sont les institutions de Micro Finance.

La mise en œuvre des plans d'affaires commence après l'exécution du volet formation (technique et management/gestion d'entreprise). Celui-ci est entièrement pris en charge par le projet à travers les opérateurs que sont les Centres de Formation Professionnelle (CFP) et les ONG (en atelier dans le CFP et/ou in situ chez le jeune par Unité mobile de formation), les Maisons familiales Rurales, les tuteurs et maîtres d'apprentissage.

C'est ensuite que le financement par le SFD partenaire du jeune est mis en place. Chaque SFD signe une convention avec le projet dans laquelle sont précisés les taux d'intérêt applicables aux projets des jeunes (de 9 % à 11 %). Le projet FIER n'est pas allé dans une logique de réduction drastique des taux d'intérêt, mais a veillé à ce qu'ils soient supportables par les activités des jeunes. La durée de l'accompagnement du conseiller en entreprise variait de 12 à 18 mois selon le type de projet. Au 31 décembre 2021, 13 263 projets de jeunes avaient été financés dont 46 % pour les jeunes femmes et 15 340 jeunes avaient été formés dont 45 % de femmes. Une des principales difficultés fut d'ailleurs la méfiance ou le refus des communautés de collaborer avec les SFD, compte tenu des mauvaises expériences rencontrées avec ce dispositif. Grâce aux activités d'information, de sensibilisation et d'éducation financière, couplées à la mise en place des premiers financements et de leur bon remboursement, cette difficulté fut rapidement dépassée. À la fin de la 1^{re} phase du projet, on comptait 43 725 comptes ouverts par les jeunes et actifs dans les livres des SFD des zones d'intervention.

Le rôle des centres de ressources

Le projet FIER a mis en place dans sa démarche d'amélioration de l'offre de formation, et dans chaque région d'intervention,

un Centre de ressources (CDR) avec comme mission principale d'assurer l'interface entre l'offre de formation professionnelle et la demande d'emploi. Ces CDR, placés sous la tutelle des collectivités, ont procédé avec les responsables des OP à (i) l'identification de 24 centres de formation partenaires du projet, dont des unités mobiles; (ii) la révision des programmes de formation existants dans lesdits CFP; et (iii) l'élaboration de 16 référentiels technico-économiques pour autant de produits.

Une implantation locale ?

Dans le cadre de ses activités de formation, le projet FIER a promu les Maisons Familiales Rurales (MFR) et le tutorat/apprentissage dual. Pour rappel, les MFR sont initiées et portées par des communautés (exploitations familiales d'un village, ou d'un ensemble de villages) afin de combler l'absence de structures de CFP ordinaires dans leur localité et prendre en charge les besoins en formation de leurs enfants. Le projet FIER a développé un partenariat avec l'Union Nationale des MFR, favorisant la création et le fonctionnement de 22 nouvelles MFR dans les zones dépourvues d'offres de formation, là où le territoire national en comptait 11 au total avant l'intervention. Ces MFR gérées et pilotées par les exploitations agricoles familiales ont permis la formation de 1275 jeunes, dont 61 % de jeunes femmes.

L'APPROCHE, FONDÉE
SUR LA PROMOTION ET
LE RENFORCEMENT DE
MÉCANISMES PORTÉS
PAR DES STRUCTURES
PÉRENNES EST GAGE DE
DURABILITÉ

S'agissant du tutorat, dispositif de formation consistant à mettre en relation une personne confirmée dans son domaine de compétences, professionnelle (tuteur) et des apprenants, FIER l'a fortement implanté et renforcé dans ses zones d'intervention. L'identification de 443 tuteurs (dont 15 % de femmes) a été réalisée avec les responsables des OP, des organisations d'artisans, la Fédération Nationale des jeunes ruraux, la Fédération nationale des femmes rurales ainsi que leurs membres à l'échelle régionale, communale

et villageoise. Ce tutorat a *in fine* contribué à la formation de 2379 jeunes dont 41 % de femmes.

S'appuyer sur l'existant...

L'approche générale du projet, fondée sur la promotion et le renforcement de mécanismes portés par des structures pérennes, à savoir les collectivités territoriales, les faïtières des OP, les Services techniques déconcentrés, les Centres de Formation Professionnelle, les MFR, les centres de ressources, les Institutions de microfinance (IMF), constitue en soi un gage de durabilité. Le projet a su accompagner des dynamiques endogènes en vue de prendre en charge les principales fonctions nécessaires à l'accompagnement des jeunes dans leur processus d'insertion à travers la promotion des Activités génératrices de revenu (AGR) et des Microentreprises Rurales (MER). Si la pandémie de Covid-19 a fortement impacté les activités des jeunes (formation, achat, vente), le projet a pu bénéficier d'un don du FIDA via un mécanisme de soutien ad hoc qui a facilité la résilience des entreprises des jeunes, le temps que les restrictions soient levées.

...pour construire la suite

Une seconde phase du projet est en cours de lancement. L'amélioration du dispositif et sa mise à l'échelle dépendront de plusieurs facteurs, il reste en effet plusieurs défis à relever. Tout d'abord, la capacité des jeunes entreprises financées à s'organiser en coopératives et nouer des partenariats commerciaux avec des opérateurs de marché. La promotion des chaînes de valeurs agricoles doit également devenir une priorité. Concernant la question des financements, il est nécessaire i) de poursuivre le développement et de diversifier les produits financiers adaptés aux besoins des jeunes ii) de fidéliser les jeunes aux systèmes financiers décentralisés et de permettre le maintien de la dynamique de partenariat après le retrait du projet. Enfin le dernier enjeu majeur est l'appropriation et l'autonomisation des Centres de ressources par les collectivités territoriales afin qu'ils jouent pleinement leur rôle de veille sur l'adéquation offre de formation et besoin marché du travail. ■

Lamine Diassana



Coordinateur national du projet FIER au Mali